

Volume horaire : 64 heures

Prérequis : Il faut avoir au minimum 17 ans pour participer au stage et avoir créé son espace personnel sur le site [jeunes.gouv.fr](http://jeunes.gouv.fr)

Tarif : 380€

Modalités d'inscription : Merci de nous contacter par téléphone (01.69.53.01.41) ou par mail ([aroeven@ac-versailles.fr](mailto:aroeven@ac-versailles.fr) pour vous inscrire

**Vous êtes en situation de handicap ? Contactez nous et nous discuterons ensemble des aménagements possibles pour que vous puissiez suivre cette formation dans les meilleures conditions.**

## I - LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté du 15 juillet 2015, cette session aura pour objectifs :

### 1° de préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

- assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité ;
- participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;
- participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

### 2° d'accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant :

- de transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité ;
- de situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- de construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination ;
- d'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

Pour ceci différentes séquences de travail seront organisées. Elles auront comme objectifs :

- de permettre aux stagiaires de mieux cerner leur motivation personnelle et de déterminer leurs capacités à assurer les fonctions d'animateur dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs.
- de sensibiliser les stagiaires:
  - aux besoins et à la psychologie des enfants,
  - à l'importance du respect de la législation en vigueur,
  - à la nécessité d'instituer et d'être garant des règles de vie permettant le développement d'une vie collective éducative et harmonieuse,

# STAGE BAFA FORMATION GÉNÉRALE

- à la nécessaire liaison, entre les projets d'animation, le projet pédagogique et le projet éducatif.
- d'apprendre aux stagiaires à :
  - mieux percevoir ce qui se passe dans un groupe pour pouvoir se situer en tant qu'individu dans ce dernier et être à même d'aider les enfants à mieux se situer dans le groupe,
  - savoir coopérer au sein d'une équipe pour des échanges réciproques constructifs,
  - savoir être force de propositions dans le respect des différentes opinions,
  - développer leurs capacités d'initiative et acquérir le sens des responsabilités,
  - faire face à des situations imprévues,
  - conduire des activités ludiques (petits jeux, grands jeux), de découverte ou de créations (manuelles, artistiques, théâtrales, culturelles...) et à les relier à des visées éducatives,
  - gérer la vie quotidienne et faire respecter l'hygiène et la propreté,
  - associer les enfants pour les rendre acteurs de leurs activités de loisirs,
  - savoir écouter et utiliser le dialogue,
  - à prendre du recul face à leur pratique par l'analyse de leur action,
  - savoir évaluer leurs compétences et leurs manques.

## Contenus de la formation

- Rôle, fonctions et tâches de l'animateur
- La connaissance des enfants et des adolescents (besoins et attentes selon l'âge)
- L'animateur et les projets (éducatif, pédagogique, d'activités)
- La mise en place d'un projet d'activité, méthodes et techniques d'animations
- La vie quotidienne (rythmes de vie, hygiène ...) et collective (encadrement d'un groupe, travail en équipe...) en ACM
- La réglementation en vigueur, la sécurité dans les accueils collectifs de mineurs (ACM)
- La connaissance des différents types d'ACM

## Méthodes

- Alternance d'apports théoriques et pratiques, de mises en situation d'animation, de temps d'observation et d'analyse
- Réalisation de projets d'activité seul ou en équipe
- Temps d'auto-documentation, d'échanges, de régulation et d'accompagnement avec les formateurs

## Évaluation

- Une évaluation intermédiaire collective aura lieu au milieu du stage afin de faire le point sur le déroulement du stage.
- Les stagiaires seront invités à s'auto-évaluer de façon régulière sur le stage en utilisant des supports construits par nos soins. Cette auto-évaluation portera sur les objectifs du stage et sur les compétences dans la menée d'activités.
- Une évaluation finale se fera avec l'équipe du stage.

<p><b>Taux de réussite :</b>          2019 : 99,7 %          2020 : 99,6 %</p>
--